

« L'Intoxication au CO »

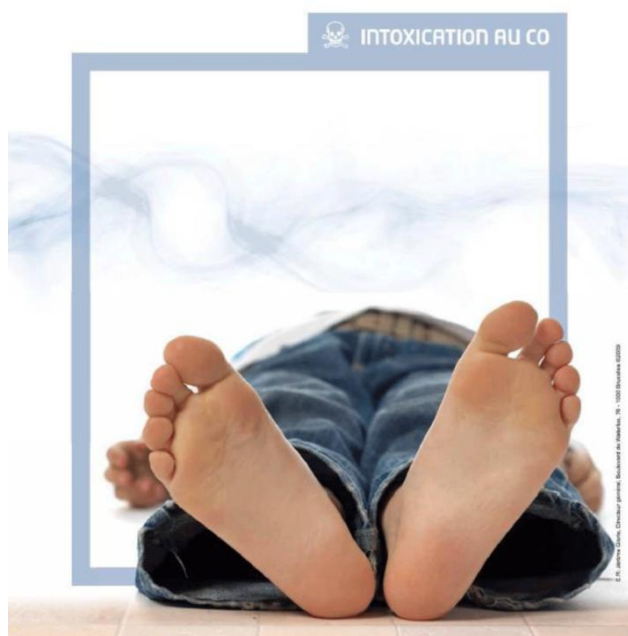
Le Monoxyde de Carbone (CO)

Le CO, un Tueur silencieux dans la maison. Chaque année en Belgique, une centaine de personnes meurent d'une intoxication au CO et plus de 1000 sont hospitalisées suite à une telle intoxication au monoxyde de carbone. La plupart des victimes ont moins de 30 ans ! La plupart des accidents ont lieu pendant le week-end. La plupart des intoxications au monoxyde de carbone sont provoquées par un chauffe-eau. Il n'est donc pas étonnant que la moitié des intoxications aient lieu dans la salle de bain. On constate que les accidents les plus nombreux ont lieu entre novembre et avril.

Qu'est-ce que le CO ?

Le CO est un gaz incolore, inodore et toxique !

Quand un combustible brûle, il libère du CO : un gaz incolore et inodore. Lorsqu'il y a suffisamment d'oxygène, le CO se transforme en CO₂ (gaz carbonique). Ce gaz carbonique n'est pas toxique. Quand il n'y a pas suffisamment d'oxygène, la quantité de CO libéré augmente jusqu'à atteindre un niveau dangereux. Dans le cas du gaz naturel, la flamme devient jaune au lieu d'être bleue. Un excès de vapeurs de condensation est également un signal d'alarme. Dans ce cas, l'évacuation des gaz brûlés ne fonctionne pas bien (reflux).



Protégez-vous du tueur silencieux !

Tous les ans, plus de 1000 personnes dans notre pays sont victimes d'une intoxication au CO. Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz mortel que l'on ne peut pas voir, sentir, goûter ni toucher. Mais vous pouvez vous prémunir contre ce danger ! Veillez à aérer suffisamment la pièce où l'appareil brûle le combustible et faites régulièrement vérifier le chauffage, les chauffe-eau à gaz et la cheminée de votre habitation. Ainsi, le tueur silencieux ne mettra pas les pieds chez vous !

Plus d'informations :
www.besafe.be



Vlaamse Veiligheid en Preventie
Sécurité et Prévention



.be

Causes d'une intoxication au CO

- Trop peu d'aération
- un chauffe-eau et un boiler au gaz dans une salle de bain non ventilée
- un chauffe-bain de 5 litres raccordé à une douche. Ces appareils ne sont pas adaptés et ils ne conviennent que dans la cuisine ou pour un lavabo
- des poêles à charbon dans des pièces trop isolées et mal aérées
- des poêles à charbon fermés (fermeture du clapet)
- des poêles surdimensionnés (poêles dont la puissance est trop forte par rapport à l'espace chauffé)
- des poêles raccordés à une cheminée qui tire mal
- une augmentation soudaine de la température extérieure
- des appareils de chauffage mobiles, tels que des convecteurs à gaz et à pétrole, non raccordés à une cheminée et placés dans des espaces exigus dépourvus d'aération
- les gaz d'échappement des véhicules dans un garage fermé



Comment prévenir d'une intoxication au CO ?

- **Aération** : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- **Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.**
- **Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.**
- **Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.**
- **Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).**
- **Ne dormez jamais dans une pièce où brûle un chauffe-eau ni dans une pièce où fonctionne un appareil de chauffage mobile, au gaz ou au pétrole.**
- **Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm² (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.**
- **Veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.**

Qu'est-ce qu'une intoxication au CO ?

Dans les poumons, le CO est très rapidement assimilé par le sang. Il se fixe aux globules rouges du sang, ce qui épuise l'oxygène (O₂). Cela signifie que même si la quantité de CO dans l'air est limitée, le sang peut contenir une quantité relativement importante de CO et des symptômes d'intoxication peuvent apparaître. La gravité de l'intoxication dépend de :

- ✓ La quantité de CO dans la pièce : s'il y a plus de 0,2% de CO dans une pièce, la mort est pratiquement instantanée.
- ✓ La durée de l'exposition : plus longtemps on respire le CO, plus il y a de CO dans le sang et moins il y a d'oxygène transporté
- ✓ Le nombre de globules rouges saturés de CO. Le CO est plus lourd que l'air et, par conséquent, il descend vers le sol. C'est pourquoi les enfants sont beaucoup plus facilement intoxiqués et, chez eux, les conséquences sont aussi plus graves.

Symptôme d'une intoxication au CO ?

Comment reconnaître une intoxication au CO ? Difficultés de concentration, migraine, nausées, vertige, envie de vomir. Si la victime n'est pas rapidement secourue à ce stade, elle peut perdre connaissance et tomber dans un profond coma.

En cas de très forte concentration de CO, ce coma intervient rapidement, avant que la victime n'ait le temps de se rendre compte que quelque chose ne va pas.

Faites attentions aux signaux d'alarmes suivant :

- Plaintes formulées par plusieurs personnes en même temps ou animaux domestiques se comportant bizarrement
- Plaintes à des moments précis (ex. : pendant la douche,...)
- Plaintes qui diminuent lorsque l'on sort au grand air
- Formation de suie sur les murs autour du chauffe-eau ou sur les casseroles (près d'un réchaud à gaz)
- Des flammes jaunes pour le gaz naturel, le butane, le propane et le mazout
- De l'humidité ou une condensation anormalement élevée dans la maison
- On peut confondre une intoxication au CO avec d'autres affections : une diarrhée (en cas d'intoxication alimentaire) et de la fièvre (en cas de grippe) sont des contre-indications à une intoxication au CO !

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- Débranchez l'appareil
- Sortez la personne de la pièce
- Si la personne est consciente, téléphonez au médecin
- Si la personne est inconsciente, téléphonez au 112
- Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle.

Le Détecteur de CO

Placement

- Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la(des) chambre(s). Il est toutefois conseillé d'en placer un dans le salon et à chaque étage de la maison.
- Placez le détecteur au moins à une certaine distance d'un appareil pouvant dégager du monoxyde de carbone. Cela évite un déclenchement intempestif de l'alarme.
- Installez le détecteur de CO à hauteur de vie, $\pm 1,5\text{m}$.

Entretien

- Le détecteur de CO est muni d'une batterie de 9 volts, dont la durée de vie minimale est de 5 ans dans des conditions normales.
- Le détecteur ne nécessite aucun entretien, si ce n'est, de temps en temps, un nettoyage de la partie externe avec un chiffon sec.
- Mais il est souhaitable de tester le détecteur toutes les semaines à l'aide du bouton pause/test.

Détecteur combiné

Étant donné que la fumée monte, un détecteur de fumée doit être placé contre le plafond. Le CO par contre, se mélange à l'air et suit le courant d'air. Il doit être idéalement placé à hauteur de vie, $\pm 1,5\text{ m}$. Un détecteur combiné ne peut donc jamais fonctionner de manière optimale.



Emplacement idéal d'un détecteur de CO



Dans la pièce où se trouve l'appareil à combustion : Le détecteur doit être placé entre 1 et 3 m à l'horizontal de la source potentielle de CO, à au moins 1,80m du sol et 15cm du plafond

Dans les pièces à vivre : relativement proche de l'espace où respirent les occupants